



Paris, le 27 janvier 2004

SYLVAIN BREUZARD, PRÉSIDENT DU CJD : **« POUR DÉVELOPPER NOTRE ÉCONOMIE ET CRÉER DE L'EMPLOI, RECONNAISSONS L'IMPORTANCE DES PME »**

Le CJD fait 10 propositions pour dynamiser le développement des PME dont :

- **Trésorerie** : fixer le délai de règlement entre entreprises à 30 jours
- **Réduire les seuils à 3 niveaux** (1 à 9 pour les TPE, de 10 à 249 salariés pour les PME, plus de 250 salariés pour les grandes entreprises) et **généraliser la création de comités d'entreprise et la participation dès le 10^e salarié**. Ce qui rendrait les PME plus attractives.
- **Faillites** : faire cesser le statut privilégié de l'Etat en cas de redressement judiciaire ou de dépôt de bilan, sans que cela ne concerne les domaines de protection des salariés, mais pour éviter les conséquences de faillite en cascade chez d'autres fournisseurs.
- **Dialogue social** : mettre en place des conseils d'entreprise dans les PME de 10 à 249 salariés, instance unique qui regroupe les attributions des délégués du personnel, du comité d'entreprise et des délégués syndicaux afin de négocier des accords d'entreprise.
- **Dynamiser les structures d'accompagnement des PME, notamment au sein des CCI** sur la veille économique, l'innovation, le diagnostic de développement des PME.

Le CJD propose aussi :

- **Que leur soient réservés 30% des marchés publics** qui leur sont aujourd'hui quasi inaccessibles
- **Que soient menées des études** pour aboutir à des modèles de développement différenciés et spécifiques des PME comme il en existe pour les grandes entreprises.

Les PME représentent aujourd'hui 66% de l'emploi (contre 46% aux Etats-Unis et 33% au Japon); 53% de la valeur ajoutée ; 42% des brevets déposés, 41% des investissements

Pourtant elles souffrent d'un déficit d'image et de reconnaissance

Combien de livres et d'articles sur les 200 premières entreprises françaises et combien sur les 2 400 000 autres ? Au fond, nous ignorons comment fonctionne dans le détail le cœur de notre système économique.

En France, tout est mis en place pour la grande entreprise, les PME étant d'abord vécues comme variables d'ajustement des grandes entreprises qui se défont sur elles des contraintes qu'elles ne veulent pas gérer. L'autre vision serait d'y voir un vivier de création de richesses au sein duquel il conviendrait de trouver les « pépites » de demain. La continuité de développement entre petites et grandes entreprises est souvent mal assurée et il n'y a peu de grandes entreprises nouvelles issues de PME .